

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 76 (2ème Rect)

présenté par

M. Paul, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (Assurance maladie)

ARTICLE 28

Après l'alinéa 1, insérer l'alinéa suivant :

« 1°A À la seconde phrase du premier alinéa de l'article L. 4011-1, la seconde occurrence du mot : « et » est remplacée par le mot : « à » ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.